

Nous allons changer de maire, et le moment est bien choisi pour se poser la bonne question, à savoir à quoi sert un maire.

Un maire doit être présent sur sa commune, à proximité des gens, et savoir tracer des trajectoires et impulser des dynamiques.

Notre commune est en grande souffrance financière, exit l'école de musique, notre EHPAD est menacé, et demain ce sera nos 5 groupes scolaires ainsi que notre centre socio-culturel.

Il devient urgentissime d'établir un diagnostic réel et exhaustif de notre commune, et de tracer des perspectives pour l'avenir. A mon avis, une commission perspectives s'impose, pour faire face à notre avenir, si compromis aujourd'hui.

L'élection du prochain maire en mars 2026 devra être un point de départ, avec des choix stratégiques importants pour notre commune.

J'espère que la population mignanxoise prendra enfin conscience des enjeux portant sur notre commune.

Groupe Jean-Marc Mazière

**Trait d'Union n° 65 – Été 2025**